

L'HON. L.-J. PAPINEAU

Il y avait vingt ans que l'Angleterre, vaincue par la persévérance patriotique d'une nationalité qui ne voulait pas se laisser écraser, avait accordé au Bas-Canada un simulacre de gouvernement constitutionnel. Les Canadiens-Français, investis du droit sacré de conduire leurs destinées, avaient noblement profité des concessions de l'Angleterre pour affirmer et faire prévaloir leur autonomie. Toujours sur le qui-vive, toujours l'arme au bras, ils n'avaient cessé d'arracher à un pouvoir tyrannique les lambeaux de liberté qu'il